

Les migrations résidentielles dans le département des Hautes-Pyrénées (65)

- Le solde migratoire le moins élevé de la région
- Deux tiers des entrants viennent d'une autre région ou de l'étranger
- Un département où les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont peu présents parmi les nouveaux arrivants
- Six entrants sur dix s'installent dans la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- Peu de mobilités résidentielles entre EPCI au sein du département

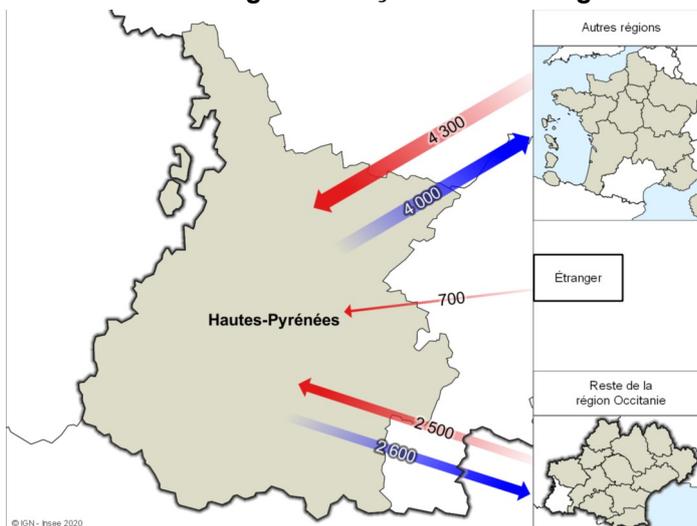
Un solde migratoire à peine positif

Durant l'année 2016, 7 500 personnes viennent s'installer dans les Hautes-Pyrénées, dont environ 700 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapportés à la population moyenne du département, soit 225 700 personnes) s'élève à 30 habitants pour 1 000, un des taux les moins élevés de la région.

Dans le même temps, 6 600 habitants quittent le département, soit 29 pour 1 000 (6^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est à peine positif, à hauteur d'environ 200 personnes. C'est le moins élevé de la région, et rapporté à la population moyenne du département, cela place les Hautes-Pyrénées au dernier rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (1,1 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département des Hautes-Pyrénées, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Un tiers des entrants viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 2 500 sont en provenance d'un autre département de la région, dont 1 500 depuis la Haute-Garonne. Cela représente un tiers des entrants, une proportion plutôt faible par rapport à celles observées dans les autres départements de la région. Presque autant (29 % des entrants) viennent de Nouvelle-Aquitaine.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans les Hautes-Pyrénées, selon le territoire de provenance		
Occitanie	2 500	33 %
Nouvelle-Aquitaine	2 200	29 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	2 100	29 %
Étranger	700	9 %
Ensemble	7 500	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Six nouveaux arrivants sur dix s'installent dans la communauté d'agglomération (CA) Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants en Lozère, selon l'EPCI d'installation		
CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées	4 400	58 %
CC du Plateau de Lannemezan	700	9 %
CC Adour Madiran	600	8 %
Autres EPCI des Hautes-Pyrénées	1 800	25 %
Ensemble	7 500	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Peu de cadres parmi les nouveaux arrivants

Un tiers des arrivants dans les Hautes-Pyrénées sont natifs de la région. C'est 1,2 fois ce qui est observé dans l'ensemble des départements de la région.

Si les actifs en emploi sont bien plus nombreux parmi les entrants que les autres catégories de population (36 % contre par exemple 17 % d'étudiants ou 13 % de retraités), peu d'entre eux sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure. En effet, ils ne sont que 17 % parmi les actifs en emploi arrivant dans les Hautes-Pyrénées, soit près d'un tiers de moins que dans l'ensemble des départements de la région.

Quatre partants sur dix restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 6 600 personnes qui quittent le département des Hautes-Pyrénées en 2016, seuls 40 % restent en Occitanie, une part parmi les moins élevés de la région.

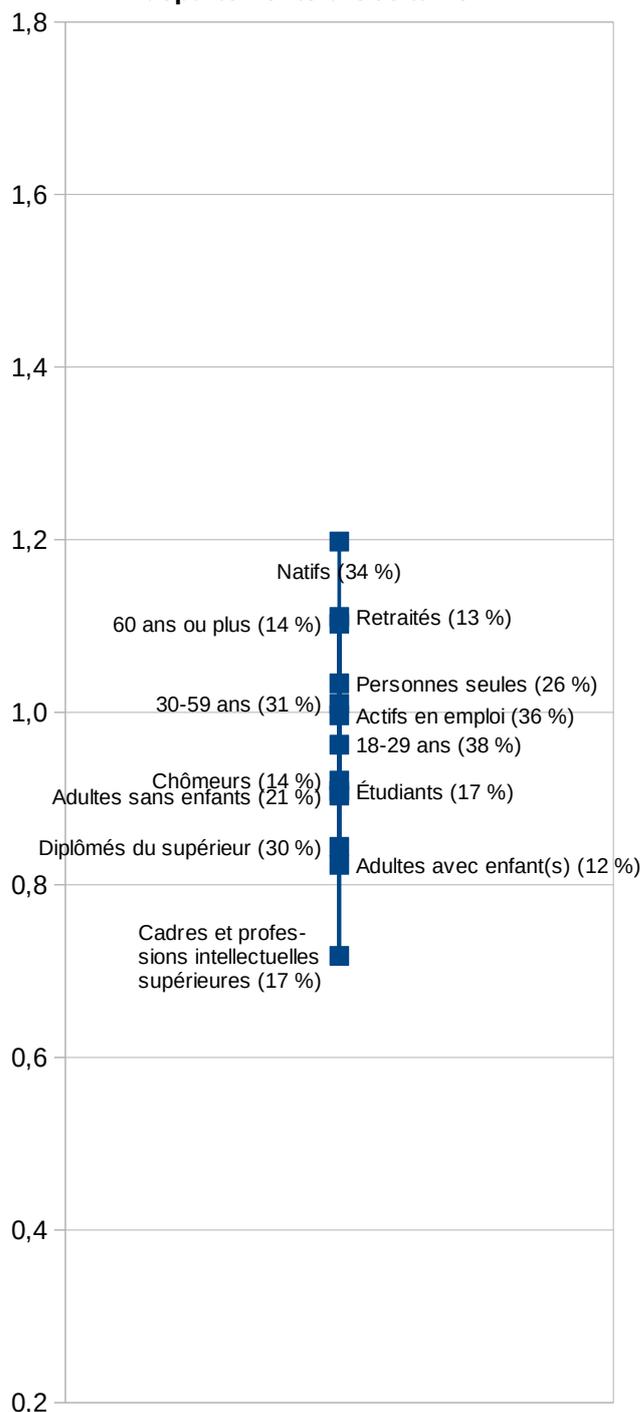
Parmi les actifs en emploi (42 % des sortants), 16 % sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure : une part peu élevée comparée à celle observée dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Les étudiants (22 % des sortants) et les personnes seules (31 %) sont un peu plus nombreux à quitter les Hautes-Pyrénées, que dans les autres départements d'Occitanie.

Lecture du graphique : la part des natifs parmi les arrivants dans les Hautes-Pyrénées est supérieure de 20 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,2). Les natifs représentent 34 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans les Hautes-Pyrénées.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger

Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants dans les Hautes-Pyrénées et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 2 900 Hauts-Pyrénéens changent d'EPCI de résidence

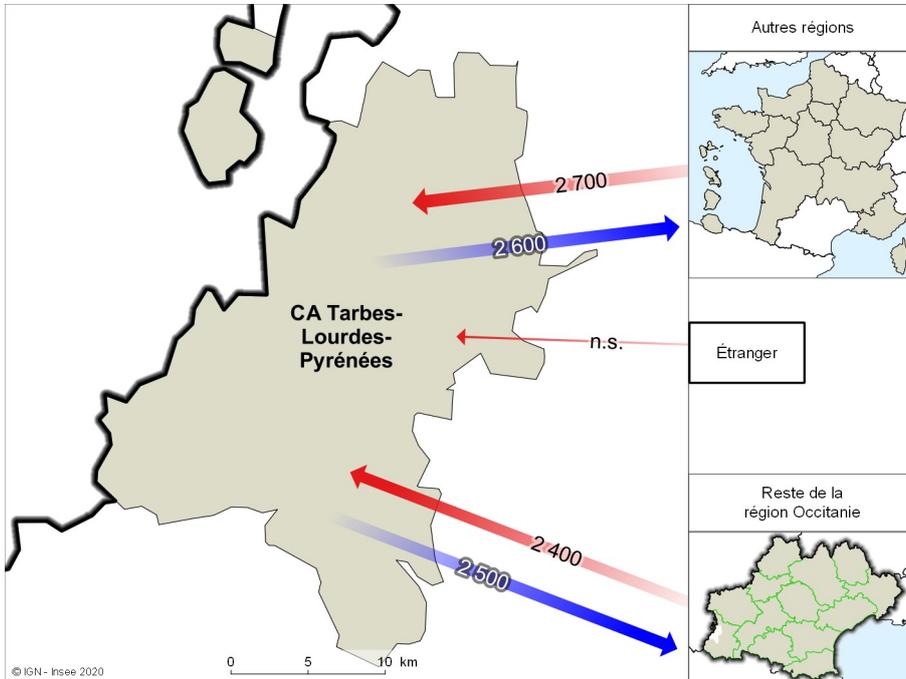
Les mobilités résidentielles au sein des Hautes-Pyrénées restent mesurées. En 2016, 2 900 habitants déménagent dans le département en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente moins de 20 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans les Hautes-Pyrénées, départs des Hautes-Pyrénées ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI). C'est la part la moins élevée observée dans les départements de la région, à égalité avec l'Aude.

Le département des Hautes-Pyrénées comprend six territoires de projet : le PETR Cœur de Bigorre, le PETR du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves, le PETR du Pays des Coteaux, le PETR du Pays des Nestes et une partie du PETR du Val d'Adour. Autre territoire de projet, la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées est en partie incluse dans les deux premiers PETR. Les flux internes entre ces espaces sont faibles.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département des Hautes-Pyrénées

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

Figure 1 – Flux résidentiels entre la communauté d’agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017